

Jean PERROT
Péter BALOGH

LES « VERBES SUPPORTS » EN FRANÇAIS ET EN HONGROIS

Dans la première partie, J. Perrot met en question la validité de la notion de support appliquée à des verbes d'usage très courant fonctionnant en étroite association avec des compléments nominaux porteurs de l'essentiel du sens. Cette réflexion critique conteste une analyse courante attribuant toute la charge sémantique au nom complément et réduisant le verbe à un rôle d'auxiliaire grammatical de la prédication. La combinaison d'un verbe dit support avec un complément nominal sans déterminant grammatical constitue une unité lexicale qu'on peut appeler locution verbo-nominale.

Dans la seconde partie, P. Balogh s'intéresse plus spécialement à l'analyse contrastive de ces combinaisons en hongrois et en français. Après avoir parcouru certains types de constructions verbales, il examine en français les constructions impliquant les verbes supports donner et prendre et montre qu'en hongrois il n'est pas rare de rencontrer une autre solution : autre verbe support ou verbe « lexical » ; le hongrois dispose notamment d'outils de dérivation très vivants qui permettent de former des verbes dérivés des noms qui dans l'autre formule seraient associés à un verbe support.

Y A-T-IL DES VERBES SUPPORTS ?

1. L'étude contrastive des verbes dits verbes supports dans des langues aussi différentes dans leur morphosyntaxe que le français et le hongrois exige une réflexion préalable sur l'identité même du mode de fonctionnement qui peut justifier la reconnaissance d'une catégorie de verbes à laquelle conviendrait l'appellation de « verbes supports ». Cette réflexion rencontre dans l'examen des faits à caractériser des problèmes d'ordres divers que mettent en évidence les démarches descriptives adoptées par les grammairiens et que peut illustrer entre

autres la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al., 1994, pp. 232-233). Selon la définition donnée dans cet ouvrage, « on appelle **verbes supports** des verbes comme *faire, donner, mettre, etc.*, qui, à côté de leurs emplois ordinaires, se combinent avec un nom, un adjectif ou un groupe prépositionnel pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe » ; cette définition est illustrée par l'exemple du verbe *faire* qui, à côté d'emplois où il apparaît dans son sens lexical (synonyme de *créer, fabriquer* et *confectionner*), emploi qui sélectionne une gamme de compléments appropriés et en exclut d'autres (**il fait le/du courage*) mais qui coexiste avec un autre type d'emplois où il apparaît que la fonction de *faire* consiste uniquement à « verbaliser » les noms compléments, comme dans *faire le résumé / l'éloge de...* où la construction de *faire* avec un complément nominal fournit un simple substitut aux verbes *résumer/louer* : dans de tels cas, la *Grammaire méthodique* semble considérer que *faire* se vide de sa charge sémantique pour ne fonctionner que comme « support » d'une notion exprimée par un nom, fonction proche de celle d'un auxiliaire telle qu'elle a été interprétée par L. Tesnière dans sa « théorie structurale des temps composés »¹, où il pose comme une loi des temps composés le partage des fonctions entre l'auxiliaire, qui se charge de l'expression des caractéristiques grammaticales, et l'auxilié, porteur de la racine verbale.

Un partage fonctionnel de même type caractériserait le recours aux verbes supports : ces verbes n'auraient d'autre fonction que de « verbaliser » la charge sémantique dont les noms compléments sont porteurs pour réaliser une prédication par l'association des deux constituants du syntagme. Ce n'est pas un hasard si en français on trouve *avoir* à la fois comme auxiliaire fournissant les « temps composés » du verbe (en association avec une forme participiale dans

¹ Titre de sa contribution aux *Mélanges Charles Bally* (1939) pp. 153-183. E. Benveniste a reconnu la valeur de l'approche proposée par Tesnière en procédant lui-même à une analyse précise des formes que prend l'auxiliation en français (Benveniste 1965/1974). On pourrait envisager de prendre en compte l'apport des verbes supports comme un quatrième type dans la classification de Benveniste.

une construction originellement de type attributif, conservée encore dans *avoir partie gagnée*) et comme verbe support (*avoir peur / froid / raison* etc.), de même que *faire* fonctionne à la fois comme auxiliaire modal donnant un factitif (*il a fait travailler les enfants*, où le verbe *faire* régit d'une part l'infinitif du verbe exprimant le procès et à sa suite l'exécutant de ce procès) et comme verbe support associé à un objet nominal : *faire peur / plaisir / justice* (de quelque chose). Dans ces deux cas, auxiliaires verbaux et verbes dits supports, le verbe est porteur d'un concept très large et c'est l'élément associé à ce verbe qui est porteur d'une charge sémantique bien délimitée : la base verbale conjuguée dans le cas des auxiliaires, le nom associé au verbe comme objet dans le cas des verbes supports (nom qui fournit éventuellement un verbe dérivé concurrent d'une formule à verbe support — *gifler* concurrent de *donner une gifle*).

Il y a donc au départ une réflexion qui s'impose pour répondre à une question qui pourrait être ainsi formulée : qu'est-ce que c'est qu'être support quand on est verbe ? Derrière cette notion de verbe support, il y a manifestement l'idée que dans un énoncé qui comporte avec le verbe un constituant régi par ce verbe, le terme essentiel pour la communication peut être ce complément, auquel cas le verbe n'a pour fonction que de prendre en charge les valeurs dont il est le porteur privilégié dans sa conjugaison : valeurs liées au procès exprimé par le verbe (valeurs modales et temporelles-aspectuelles), références aux participants-actants (marques personnelles) ou aux types de relations qu'ils entretiennent avec le procès (voix), c'est-à-dire tout ce qui relève de la grammaire, à quoi on oppose le verbe en tant qu'unité lexicale, le terme « support » désignant l'apport sémantique du verbe et signifiant que cet apport manque de spécificité : la notion positive de don qu'on est porté à reconnaître dans le verbe *donner* ne peut guère être invoquée quand il s'agit de *donner une gifle* ou *du souci* ou *le vertige* : cette notion de don se trouve en fait élargie au point de désigner toute action par laquelle un agent affecte un participant introduit dans l'énoncé par la préposition *à*, en lui attribuant quelque chose (de positif ou de négatif). La langue peut d'ailleurs recourir à un simple dérivé de *gifle*, le verbe *gifler*, employé transitivement avec pour objet le destinataire de la gifle, mais elle peut aussi désigner l'acte accompli au moyen de verbes qui, à l'opposé de *donner*, désignent cet acte d'une manière plus forte

comme *flanquer* ou *administrer* : dans ces cas-là, l'expressivité des verbes employés exclut qu'on leur applique la notion de support, qui alors pourrait aussi bien s'appliquer à tout verbe.

2. Il est nécessaire d'aborder l'analyse des faits en écartant l'idée sommaire que le verbe employé comme support se coupe des emplois « normaux » du même verbe — ce qui ne signifie pas que la rupture ne soit pas acquise dans des cas extrêmes de figement, mais signifie que ce qu'il faudrait démontrer, c'est ce figement entraînant rupture : la norme est que tout ensemble de paradigmes verbaux qui présente des formes identiques dans toute la gamme de ses emplois soit identifié comme un seul et même verbe, même si les locuteurs ressentent des écarts sémantiques importants dans la gamme des emplois, écarts qui n'excluent pas la reconnaissance d'une unité conceptuelle, quelle que soit la difficulté qu'on éprouve à formuler le concept en cause. Cette problématique a été posée dans un récent fascicule de *Langue française* (n° 156, voir Bertrand 2007) où Olivier Bertrand, après André Valli, évoque le problème que pose la notion de locution verbale dans une étude sur l'ancien français où il examine les occurrences de la séquence [verbe + déterminant zéro + *garde*], et évoque le figement comme « caractérisé à la fois par l'emploi obligatoire et fixe de zéro et par l'opacité du sens de la locution : dans *prendre garde*, on ne prend rien ». Cette dernière assertion n'est aucunement justifiée ; elle repose sur une limitation arbitraire des potentialités sémantiques d'une unité lexicale dont il faudrait au contraire chercher à définir le fondement conceptuel capable de rendre compte de toutes les complémentations observables, aussi bien celles qui se font avec un complément nominal non déterminé (*prendre peur*, *prendre froid*, *prendre tournure*) que celles qui comportent une détermination ; la détermination peut être apportée par un article défini (*prendre le départ / le deuil / la parole*) ou par un article indéfini (*prendre un repas / un rhume / du temps*) ou par un possessif (*prendre ses distances*) ou encore par une épithète (*prendre bonne note*) éventuellement combinée avec un article défini (*prendre les devants*) ou indéfini (*prendre des gants*).

Reconnaître que les verbes auxquels on attribue une fonction de support ne se coupent pas pour autant des unités lexicales dont ils ont les paradigmes de conjugaison, c'est, en d'autres termes, reconnaître

que la fonction de support attribuée à ces verbes dans certains de leurs emplois n'est qu'un type d'emploi possible, qui coexiste normalement avec les emplois auxquels se prêtent, sauf cas particuliers, tous les verbes.

Il est parfaitement possible d'identifier pour des verbes comme *donner* et *prendre* les concepts très larges capables de rendre compte des emplois qui ont motivé le recours à la notion de support.

Ainsi pour les emplois de *prendre* : le sujet auteur ou siège du procès (être humain, éventuellement animal pour les cas a, b et c) :

a) s'assure la disposition de quelque chose d'extérieur pour en faire usage (*prendre conseil / note / acte*) ; s'assure la disposition de quelque'un ou de quelque chose pour une fonction donnée dont il bénéficie (*prendre femme / conscience* ou même *naissance* — par exemple un événement qui crée une relation d'amitié, ou en parlant de sources qui donnent naissance à des cours d'eau) ;

b) est atteint par quelque chose qui l'affecte, souvent un élément négatif (*prendre un rhume / une averse / froid [pas chaud]*, mais aussi *prendre plaisir / goût*) ;

c) se donne à lui-même une certaine attitude ou activité (*prendre position / appui / pied / contact / rang / garde / congé*) ;

d) manifeste une évolution, un progrès, une acquisition (*prendre forme / tournure / corps*).

3. Le problème des verbes supports est à l'évidence lié à celui de la prédication². C'est ce qui apparaît dans l'essai de théorisation proposé par R. Vivès dans un article (Vivès 1993) où il associe la notion de verbe support à celle de prédication nominale, ou, plus largement non verbale. Il part de l'affirmation qu'« une phrase simple se définit comme un prédicat muni de ses arguments constitutifs », position

² La notion de verbe support est intégrée à l'exposé méthodologique original et très approfondi où Maurice Gross pose « les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique » (Gross 1981) sans que le concept de verbe support soit spécialement objet de discussion alors que la méthode développée vise à « remplacer par des mécanismes linguistiques les vues formalistes et par trop naïves que la grammaire générative a données de la combinaison des mots » (conclusion, p.49).

conforme à celle que Gaston Gross formule, pour en présenter des applications, dans le même fascicule de *L'information grammaticale* (Gross 1993) : « un schéma de phrase est constitué par un prédicat accompagné de ses arguments », et la phrase ainsi constituée exige une actualisation qui, en particulier, installe le contenu de cette phrase dans le temps.

R. Vivès postule que la fonction de prédicat est reconnue comme appartenant à un constituant qui commande la présence d'un argument et il montre que dans des énoncés du type suivant :

- 1.- X admire ce tableau ;
- 2.- X a de l'admiration pour ce tableau ;
- 3.- X est en admiration devant ce tableau ;
- 4.- X est admiratif devant ce tableau ,

ce sont les constituants de nature nominale (*admiration*) et adjectivale (*admiratif*) qui « sélectionnent lexico-sémantiquement leurs arguments (*pour/devant ce tableau*) et non pas les verbes *avoir* et *être*, qui ne font que porter les marques grammaticales chargées d'actualiser dans une phrase simple un terme prédicatif qui n'appartient pas à la classe des verbes » : ici un nom, là un adjectif.

L'expression « verbe support » veut mettre en évidence le fait que ces verbes sont vides ou vidés de leur sens lexical d'origine (c'est le sens lexical qui opère la sélection des arguments) pour ne fonctionner que comme facteurs d'actualisation.

Et R. Vivès précise que deux phrases qui, en surface, sont identiques, « comportant au verbe près les mêmes mots, peuvent être radicalement différentes et par le sens et par les relations syntaxiques qui les constituent ».

Ainsi : *Luc rédige un contrat avec Max* et *Luc signe un contrat avec Max*, phrases en apparence tout à fait parallèles dans leur construction, sont en réalité différentes du point de vue de la prédication : la première comporte « un verbe ordinaire, *rédiger*, qui sélectionne ses arguments (le sujet humain et l'objet "classifieur" *contrat*) mais qui n'a pas dans sa structure argumentale l'implication d'un partenaire ; la seconde phrase, au contraire, comporte le verbe *signer* qui fonctionne comme un verbe support du terme prédicatif *contrat*, dont les deux arguments sont des noms désignant des humains ». De même, entre les deux phrases *Luc raconte une attaque contre la citadelle* et *Luc mène une attaque contre la citadelle*, il y a

une différence fondamentale dans l'organisation de la prédication : *raconte* fonctionne comme un « verbe ordinaire » porteur de la prédication, tandis que dans la deuxième phrase *mène* fonctionne comme un verbe support, dont l'objet *attaque* entraîne un complément introduit par *contre* et fonctionne ainsi comme le véritable prédicat.

Sans contester les différences dans le jeu des réactions dont sont porteurs les termes impliqués dans les énoncés qu'analyse R. Vivès, il y a de sérieuses raisons de mettre en question le sort qu'il fait aux verbes selon qu'ils sont verbes ordinaires ou verbes supports. Mais ce qui est en cause, c'est la conception même de la prédication sur laquelle il fonde ses analyses.

Il n'y a aucune raison de considérer le verbe *mener* dans l'expression *mener une attaque* comme un simple support de valeurs qui assurent l'actualisation prédicative de la phrase. La notion de support telle qu'elle est appliquée à tout un ensemble de verbes, ensemble d'ailleurs toujours ouvert, n'a pas d'utilité réelle et fausse la réalité linguistique : les verbes en cause ne sont pas vidés de leur charge sémantique et ils offrent même la possibilité de créations expressives comme il en existe effectivement en quantité (*flanquer / administrer une gifle, foutre la pagaille / la paix à quelqu'un*, etc.). Il y a là une ressource dont la langue parlée use abondamment.

4. La fonction de prédicat dans une phrase serait reconnue comme exercée par un constituant qui commande la présence d'un argument, ce qui peut être le fait d'un verbe, mais aussi d'un adjectif ou d'un nom qui doit alors être identifié comme le prédicat. En réalité ce qu'établissent ces analyses, ce sont les réactions exercées par plusieurs constituants de la phrase : dans *Luc raconte une attaque contre la citadelle*, la forme verbale *raconte* régit le complément *attaque* et dans *Luc mène une attaque contre la citadelle*, *mène* régit le complément *attaque* : sur le plan syntaxique, les deux phrases ont des structures identiques et la seule différence à prendre en compte tient au fait que le verbe *mener* et son complément *attaque* sont liés par une relation sémantique étroite : c'est le propre d'une attaque d'être menée tandis qu'une attaque ne se raconte pas nécessairement ; et *attaque* substantif régit un complément introduit par *contre*. Il n'y a aucune raison de considérer que le verbe *mener* n'est qu'un support pour réaliser une prédication avec le substantif *attaque* ; la réalité objective

à laquelle on fait référence est la même quand on l'exprime dans une phrase *X attaque Y* et quand on dit que *X mène une attaque contre Y* ; la prédication est réalisée dans un cas par la forme verbale *attaque*, dans l'autre cas par le syntagme *mène une attaque*.

Il reste que l'étude de tous les traits qui caractérisent les constructions de phrases dans lesquelles on a voulu voir des verbes supports associés à des termes nominaux (le plus souvent en fonction d'objets) présente un grand intérêt, en particulier pour toutes les constatations sémantiques auxquelles elle peut donner lieu. Les syntagmes associant verbes et formes nominales s'offrent à des analyses de leur structure interne, notamment du point de vue des éléments qui y introduisent diverses formes de détermination.

La question qui se pose est alors celle de la détermination des emplois supports dans l'ensemble des emplois auxquels se prête un verbe. Il faut en chercher l'identification dans la constitution du syntagme qui associe au verbe un terme nominal dans une relation de type objectal, avec postposition au verbe et sans aucune marque de fonction. Ce qui varie, c'est le traitement du terme nominal impliqué dans cette relation, lequel peut être le noyau d'un syntagme comportant un ou plusieurs déterminant(s) ou n'en comportant aucun. L'emploi le plus caractéristique de la relation entre les deux éléments du syntagme est celui où n'intervient aucun déterminant ; ainsi avec *avoir* : *avoir faim / envie / peur / froid / pitié* etc. ; avec *faire* : *faire peur / envie / pitié / plaisir* etc. ; avec *donner* : *donner envie / raison ou tort / lieu ou matière à* ; avec *prendre* : *prendre place / position / contact / intérêt / goût / conscience / ombrage / conseil / femme* etc ; avec *rendre* : *compte / hommage / justice / visite / gorge*³.

Il est incontestable que l'association d'un substantif sans aucune détermination à ces verbes *avoir, faire, donner, rendre, prendre* (et

³ Un relevé a été fait dans la deuxième édition du *Grand Robert de la langue française* (Robert-Rey 2001) pour les verbes *donner* et *prendre* dans leurs emplois identifiés comme du type support, avec un nom complément non déterminé. Des considérations de fréquence ont motivé quelques rares ajustements (retraits ou ajouts) de la liste. Les deux verbes ont des représentations à peu près équivalentes, de l'ordre d'une trentaine pour *prendre*, un peu moins pour *donner*.

quelques autres moins courants : *porter chance/tort, garder confiance, conter fleurette, crier famine, pleurer misère*) constitue un type syntaxique bien caractérisé auquel il peut paraître intéressant d'apporter une désignation spécifique. L'absence d'article et de tout autre déterminant implique un traitement lexical ou plus exactement situé au niveau lexical le syntagme ainsi réduit : on obtient avec cette combinaison une unité lexicale complexe à laquelle pourrait être affectée la dénomination de « lexie verbo-nominale », un type de lexie qui par sa composante verbale fournit les éléments constitutifs d'un noyau prédicatif et dont le contenu résulte de l'association à l'entité nominale de la charge conceptuelle du verbe, faite de valeurs fondamentales : relation d'appartenance avec *avoir*, d'échange avec *prendre* et *donner*, *prendre* couvrant à la fois un processus d'initiative (*prendre position / contact / femme*) et un processus d'acquisition non volontaire (*prendre conscience / ombrage / goût / froid*), *donner* impliquant un apport à l'autre (*donner raison / tort / confiance*).

Le figement qui correspond au type bien défini ici retenu incite à parler de locution ; « locution verbale » ne convient guère, puisque c'est l'association du verbe et du nom complément qui est caractéristique, ce qui justifie une dénomination de « locution verbo-nominale ».

Ce figement présente un aspect complémentaire qui a son importance pour l'interprétation de l'extension des emplois des syntagmes verbo-nominaux ainsi constitués en français. Ce n'est pas seulement l'absence de déterminants du nom qui caractérise la réalisation des syntagmes en cause, c'est aussi le fait que la relation objectale qui lie le nom au verbe n'est marquée par aucun morphème en français, de sorte que le syntagme, dont il a été dit précédemment qu'il était traité comme une entité lexicale, présente par cet aspect aussi un traitement lexical de l'association de ces deux termes. Il en va tout autrement en hongrois, où la relation objectale est marquée dans le nom par la désinence *-t* de l'accusatif.

5. Les conclusions qui se dégagent des vues proposées ici peuvent se résumer en trois points.

a) L'expression « verbe support » n'est pas satisfaisante parce qu'elle implique pour le verbe un vide sémantique inacceptable et qu'elle fait reposer toute la charge sémantique du syntagme verbe-

nom complément sur le complément, le seul apport du verbe étant lié aux références aux actants (marques personnelles), au temps-aspect, au mode, c'est-à-dire aux éléments grammaticaux qui actualisent la prédication. La possibilité d'employer dans ces syntagmes verbe + nom des termes forts comme *infliger* (une gifle), *foutre* (la paix), etc. montre la non-pertinence d'une analyse qui voudrait réduire à néant le sémantisme verbal.

b) Il reste que les verbes dits supports les plus courants sont des verbes dont l'extension à cette apparente fonction est liée à un affaiblissement de la compréhension, donc à une réduction de leurs traits distinctifs ; il ne s'agit pas d'un vide sémantique, mais on est renvoyé à des concepts très larges pour la désignation des procès en cause, comme avec *donner* ou *prendre*, le complément nominal qui désigne ce que véhicule le procès pouvant être très éloigné d'un don ou d'une prise *stricto sensu*.

c) Le syntagme constitué avec un verbe dit verbe support et son complément nominal trouve sa forme la plus intégrée dans les expressions où le composant nominal n'est accompagné d'aucun élément de détermination ; on peut caractériser ce type d'association comme la constitution d'une unité lexicale complexe à laquelle on peut attribuer la dénomination de locution verbo-nominale ; cette dénomination peut être étendue aux cas où le complément est déterminé par un article défini à valeur générique (*donner le branle*, *donner le change*, *mettre la pagaille*).

APPROCHE CONTRASTIVE HONGROIS-FRANÇAIS

Remarques sur le prédicat en hongrois

Avant de présenter les constructions à verbes supports en hongrois, il nous semble utile de présenter quelques autres constructions (verbales et prédicatives). En français et en hongrois, on distingue traditionnellement trois types de prédicats : les prédicats verbaux, les prédicats verbo-nominaux et les prédicats nominaux. Un prédicat est verbal, s'il apparaît en tant que verbe plein, c'est-à-dire avec son sens lexical :

- (1) *Énekelsz.* « Tu chantes. »
Látom a házat. « Je vois la maison. »
Almát eszik. « Il mange une pomme. »
 etc.

À part les verbes pleins, on distingue les auxiliaires qu'on emploie (en français comme en hongrois), entre autres, pour former des temps verbaux composés, pour exprimer la modalité, etc. :

- (2) obligation : *Mennie kell.* « Il faut qu'il parte. »
 conditionnel : *Szerettem volna elindulni.* « J'aurais voulu partir. »
 futur : *El fog indulni.* « Il va partir. »
 etc.

Par prédicat verbo-nominal, en hongrois et en français, on entend une construction copule + attribut du sujet⁴. Pour l'attribut du sujet, en hongrois, on emploie le terme *állítványkiegészítő* (« complément de prédicat »), qui peut être, en principe :

- (3) un substantif (ou un GN) : *Tu es professeur.* « Tanár vagy. »
 un adjectif : *Tu es grand.* « Magas vagy. »
 un pronom : *Je le suis.* « Az (= pr. dém.) vagyok. »
 un adverbe : *C'est bien.* « Jól van. »⁵

La définition du prédicat nominal peut être double en hongrois. Pour la grammaire traditionnelle, le terme *névszói állítvány* désigne pratiquement l'absence de la copule *être* à la troisième personne — mais uniquement au présent de l'indicatif, car le présent est un temps non marqué en hongrois :

- (4) *Boldog.* « Il est heureux. »

⁴ En français, on peut également avoir un infinitif en tant qu'attribut du sujet : « Philosopher, c'est apprendre à mourir. »

⁵ Il est à remarquer qu'en français, l'emploi de l'adverbe *bien* a un double sens : on peut l'employer au sens de « aller bien » (en parlant de la santé) ou au sens de « se conduire bien », etc. En hongrois, *Jól van* s'emploie surtout en parlant de la santé. Le contraire, *mal* (*rosszul*), peut également être employé : *Rosszul van.* surtout au sens de « Il se trouve mal. »

Boldogok. « Ils sont heureux. »
etc.

(Mais au passé, *Boldogok voltak* « Ils étaient heureux » ; et au futur, *Boldog lesz* « Il sera heureux ».) L'équivalent du terme *prédicat* du français « prédicat nominal » est bien *predikátum* en hongrois et non *állítmány*. En fait, par le terme *predikátum* « prédicat », on entend l'élément de la phrase qui sélectionne les arguments de la phrase ou de la proposition, l'élément qui définit leur nature sémantique — et cet élément n'est pas toujours un verbe, mais peut être d'une autre catégorie grammaticale, par exemple un adjectif :

- (5) *Büszke vagyok a lányom sikerére.* « Je suis fier du succès de ma fille. »
Dühös voltam a szomszédomra. « J'étais furieux contre mon voisin. »
Nyugtalan vagy a késésünk miatt. « Tu es inquiet de notre retard. »

L'attribut du sujet peut également être un substantif ; dans ce cas, on observe les mêmes restrictions sémantiques, c'est-à-dire que la nature sémantique du sujet (et des autres éléments de la phrase) dépend directement de cet attribut :

- (6) *Az egyetem tanára / jogásza / igazgatója vagyok.*
« Je suis le professeur / le juriste / le directeur de cette université. »

Cette structure peut-être analysée comme une construction V + GN ; nous en connaissons d'autres où l'analyse traditionnelle distingue — du point de vue des fonctions syntaxiques — un prédicat (verbal) et un complément d'objet direct (et, éventuellement, d'autres compléments).

- (7) *Luc adott egy pofont a szomszédjának.* « Luc a donné une gifle à son voisin. »
*Lea tett egy utazást Spanyolországban*⁶. « Léa a fait un voyage en Espagne. »

⁶ Mais on dirait plus couramment « utazott ».

Luc kifogást emelt a módszer ellen. « Luc a soulevé des objections contre la méthode. »

Dans ces exemples, nous avons toujours un élément ayant la fonction de « prédicat », mais en hongrois, la traduction dévoile immédiatement notre conception : si nous employons le terme *predikátum*, il s'agit forcément du substantif, mais si nous disons *állítmány*, le terme désigne le verbe, tandis qu'en français, il faut préciser. Sous (7), c'est toujours le substantif qui détermine la nature sémantique des arguments : pour *pofon* « gifle », nous avons besoin d'un sujet humain et le COD doit être également humain⁷ ; le substantif *utazás* « voyage » nécessite un sujet humain et explique la présence d'un complément circonstanciel de lieu ; pour le substantif abstrait *kifogás* « objection », on ne peut même pas imaginer un contexte avec un sujet autre que de nature humaine. Nous pouvons donc dire que dans les phrases de ce type, le noyau sémantique de la phrase est bien le substantif et le verbe ne sert que de « support », support obligatoire pour exprimer les références grammaticales dont l'unique porteur est précisément le verbe. C'est, sans aucun doute, une différence entre le français et le hongrois, le français utilisant toujours la copule à l'exception de certains types de phrases, notamment celles qui antéposent le prédicat nominal au sujet : *Intelligent, ce garçon*.

Remarques sur les verbes supports du hongrois

En général, on dit que les verbes supports sont des verbes ayant un champ sémantique assez large pour pouvoir admettre facilement de larges domaines d'emploi : en hongrois, comme en français, ce sont les verbes du type *ad* « donner », *tesz* « mettre », *tart* « tenir », etc. Parfois, il est même impossible de donner l'équivalent général d'un verbe support du français, par exemple *prendre* (*fog, vesz, visz*), etc., ou bien il faut employer un autre élément verbal du lexique, en fonction du contexte :

⁷ Ce critère est couramment utilisé pour définir les verbes supports, mais il appelle des réserves dans la mesure où il est fondé sur la réalité pragmatique, plutôt que sur les structures linguistiques.

- (8) prendre son manteau : *felveszi a kabátját*
 prendre un café : : *iszik egy kávét*
 prendre un taxi : *fog egy taxit* (« arrêter un taxi ») et *taxival utazik / megy* (« aller en taxi »)⁸
 etc.

En hongrois, en parlant des constructions à verbe support, on emploie souvent le terme *terpeszkedő kifejezés* (« expression étendue ») tout en précisant qu'il s'agit de tournures qui ne caractérisent que le langage administratif dont l'emploi est à limiter, sinon à éviter, car on peut les remplacer par un équivalent verbal direct. Il est plus conforme à la tendance dominante de la langue d'utiliser le recours à des verbes dérivés qui disposent d'un très large éventail de possibilités :

- (9) *váddal illet [vkit]* vs. *vádol [vkit]* « accuser », V_{supp} : lancer des accusations contre quelqu'un
kifogást emel [vmi ellen] vs. *kifogásol [vmit]* « contester, émettre des réserves [sur quelque chose] »
befolyást gyakorol [vkire] vs. *befolyásol [vkit]* « avoir de l'influence, influencer »
hatást gyakorol [vkire] vs. *hat [vkire]* « exercer une influence, faire / avoir de l'effet [sur quelque chose] »
 etc.

Le recours à la dérivation est le procédé fondamental, ressenti comme beaucoup plus conforme à l'esprit de la langue que l'emploi d'une construction à verbe support.

Le renversement de la construction par le recours au passif ne résout pas la difficulté, en raison du caractère artificiel du pseudo-passif hongrois :

- (10) *az ügy elintézését nyer* vs. *elintéztetik* « l'affaire a été réglée »

⁸ Les deux formules ont un sens différent : avec *fog* il s'agit d'arrêter un taxi pour l'utiliser, avec le verbe *utazik* il s'agit de choisir le taxi comme mode de déplacement.

a kérelem meghallgatásra talál vs. meghallgattatik « la demande a été écoutée »

L'emploi d'une forme active (beaucoup plus courant) :

- (11) *az ügyet elintézik* « on règle l'affaire »
a kérelmet meghallgatják « on écoute la demande »

**Analyse contrastive de quelques verbes supports français :
 donner et prendre et leurs équivalents en hongrois**

Pour regrouper les constructions à verbes supports d'un point de vue contrastif, nous pouvons choisir tout d'abord l'approche du verbe support employé pour les équivalents, c'est-à-dire le choix du verbe support qui accompagne le substantif. On a deux possibilités : accord (emploi du même verbe support) ou désaccord (emploi d'un autre verbe). On peut également signaler l'existence d'un équivalent lexical, ce qui veut dire un équivalent verbal direct (formé ou non du radical du substantif). Ainsi, nous avons :

- 1) accord, équivalence « totale » : *donner une gifle vs. pofont ad* (on a également *gifler et megpofoz*)
- 2) désaccord : le choix du V_{supp} est différent — *ouvrir [une enquête] vs. [vizsgálatot] indít* (mais pour exprimer la progressivité, on emploie *enquêter et vizsgál*).

On peut également rencontrer l'asymétrie — il n'y a pas d'équivalent à verbe support ou lexical dans l'une des langues :

- a) *prendre (= boire) un café vs. iszik egy kávé* (cf. la structure V+N reste, mais *iszik* ne peut pas être considéré comme V_{supp}) ; le verbe *kávészik* existe en hongrois, mais il n'y a pas d'équivalent lexical en français (comme **caféer*) ;
- b) *faire / donner des caresses et caresser* en français vs. *(meg)simogat* (équivalent : verbe lexical, en hongrois sans équivalent à verbe support, par exemple **simogatást ad*).

Le déterminant du GN peut jouer un rôle décisif du point de vue de la nature grammaticale de l'ensemble de la construction : avec déterminant, nous avons souvent des constructions libres (le verbe a donc la fonction de prédicat au sens de *állítmány*) et sans déterminant, les constructions sont « plus figées » et le prédicat (au sens de *predikátum*) est bien le substantif, le verbe étant verbe support :

- (12) prendre une place : *elfoglal egy helyet*⁹
prendre place : *helyet foglal*.

Cet exemple nous permet de constater que le recours, en français, à un verbe support correspond à l'emploi, en hongrois, d'un verbe préverbe, *prendre une place* (pour l'occuper) « *elfoglal egy helyet* » en face de *foglal egy helyet* « réserver une place ».

Dans ce qui suit, nous allons présenter les emplois les plus fréquents¹⁰ des verbes *donner* et *prendre*, en tant que verbes supports, avec leur équivalents hongrois (par ordre alphabétique selon le substantif) :

a) *donner* :

1. acte (de qqch) – *tudomásul vesz vmit*
2. asile à qqn – *menedéket ad / nyújt / kínál vkinek*
3. audience à qqn – *audienciát ad vkinek*
4. campo(s) à qqn – *kimenőt ad vkinek*
5. carrière / libre carrière – *szabad utat enged vminek*
6. carte blanche à qqn – *szabad kezet ad vkinek*
7. chaud – *megizzaszt*
8. congé – *szabadságot ad*
9. connaissance de qqch – *megismertet vmivel, tájékoztat / informál vmiről*
10. cours / libre cours – *szabad folyást enged vminek*

⁹ La présence du préverbe *el-* s'explique par le fait que la place n'existe plus pour les autres, la possibilité de s'asseoir est éliminée.

¹⁰ La liste a été établie à partir du *Grand Robert*, avec quelques modifications, voir supra note 3.

11. créance à qqch – *hitelt ad vminek*
12. envie – *kedvet csinál / ad*
13. gain de cause à qqn – *vki javára dönti el a pert*
14. lieu – *alkalmat ad*
15. mal au cœur – *hányingert kelt*
16. matière / occasion / sujet à – *okot, alkalmat szolgáltat / ad vmire*
17. naissance – *szül* (uniquement en contexte)
18. pleins pouvoirs à qqn – *teljhatalmat ad vkinek*
19. prise à qqch – *ki van téve vminek*
20. rendez-vous / un rendez-vous – *találkozót ad vkinek*
21. raison – *igazat ad*
22. satisfaction à qqn – *elégtételt ad vkinek*
23. soif / faim – *éhséget / szomjúságot kelt, megéhezik* (sens à préciser en fonction de l'emploi)
24. tort – *nem ad igazat*

b) prendre :

1. acte (de qqch) – *tudomásul vesz, megjegyez magának vmit*
2. appui (sur qqch) – *vmire támaszkodik*
3. congé – *búcsút vesz vkitől*
4. connaissance de – *megismer vmit*
5. conseil (auprès de qqn) – *véleményt / tanácsot kér*
6. conscience de – *rájön vmire, tudatára jut / ébred vminek*
7. contact (avec qqn) – *kapcsolatba lép, kapcsolatot terem / létesít (vkivel)*
8. corps – *testet ölt*
9. effet – *hatályba lép*
10. femme – *megnősül*
11. feu – *lángra kap*
12. forme – *alakot ölt*
13. froid – *megfázik*
14. fait et cause pour qqn – *vkinek a védelmére kel*
15. garde de (inf.) – *óvakodik vmitől, ügyel arra, hogy ne csináljon vmit*
16. goût à qqch – *kedvet érez vmihez*
17. naissance – *(el)kezdődik, ered*
18. note de qqch – *megjegyez vmit*

19. occasion de – *megragadja az alkalmat*
20. ombrage (de qqch) – *rossz szemmel néz vmire*
21. pied – *megveti a lábát*
22. possession de qqch – *elfoglal vmit, vminek a birtokába jut*
23. position pour / contre qqn – *vki mellett / ellen foglal állást*
24. parti pour / contre qqn – *vki mellett / ellen foglal állást*
25. part à qqch – *részt vesz vmiben*
26. patience – *tűrelmet tanúsít*
27. plaisir à (inf.) – *örömét leli vmiben*
28. racine – *gyökeret ver / ereszt*
29. rang (pour) – *helyet elfoglal (rangsorban)*
30. soin de qqch / qqn – *gondoskodik vkiről / vmiről, gondját viseli vminek / vkinek*
31. tournure – *alakul (ou alaköt ölt)*

Pour le verbe *donner*, nous avons 14 fois (58 %) le verbe *ad* (parfois en tant que synonyme, mais son emploi est possible), l'équivalent direct du verbe *donner*, et, au total, 4 fois (16 %) une construction à V_{supp} avec un autre verbe (par exemple *enged, kelt, csinál*) et parfois un verbe lexical, sans possibilité d'employer un verbe support (comme *szül*). Parfois même, faute d'équivalent verbal direct, on emploie une forme dérivée : le factitif dans *megizzaszt* ou le « faux-réfléchi » (*álvisszaható* en hongrois) dans *(el)kezdődik* ou *óvakodik* pour *prendre naissance* et *prendre garde*.

En ce qui concerne le verbe *prendre*, nous trouvons 15 fois (45 %) un équivalent hongrois avec un verbe support, mais cette fois-ci, il n'y a pas d'équivalent direct, le choix du verbe hongrois dépend du contexte, plus exactement du substantif. Parmi les équivalents, on trouve des verbes supports divers, comme *megragad* « saisir » (*prendre occasion*), *foglal* « occuper » (*prendre position*), *lel* « trouver » (*prendre plaisir*), etc., et 9 fois (27 %) un verbe lexical, sans possibilité d'employer un verbe support (comme *megnősül, megfázik, ered*). Le verbe *prendre* a plus souvent que le verbe *donner* une valeur inchoative ou ponctuelle : on emploie assez souvent (au moins 8 fois, 24 %) un préverbe pour assurer la valeur inchoative ou accomplie de la construction qui vient le plus souvent, en français, du sémantisme du verbe (par exemple *prendre occasion* « *megragadja az alkalmat* » ; ou bien *prendre pied* « *megveti a lábát* », etc.).

On a également des cas particuliers qui demandent l'emploi d'une locution : l'expression *rossz szemmel néz vmire* est une métaphorisation et le substantif qui accompagne le verbe n'est pas toujours un COD, par exemple dans *tudomásul vesz vmit* « prendre acte », *búcsút vesz vkitől* « prendre congé de quelqu'un » et *tudatára ébred vminek* « prendre conscience de quelque chose ».

Il nous reste deux cas où le hongrois a recours à des solutions insolites ; pour *donner prise*, on emploie une forme quasi passive (*ki van téve*), ce qui est très rare en hongrois, où le passif est en général évité. Dans le cas de *donner gain de cause* (*eldönti a pert vki javára*), c'est l'absence de l'équivalent lexical pour *gain de cause* qui demande une construction particulière (un autre cas pareil est *donner tort*, où, également faute d'équivalent lexical pour le substantif *tort*, le hongrois emploie la simple négation de *igazat ad* « donner raison »).

Conclusion

Nous avons brièvement analysé une cinquantaine de constructions à verbe support en hongrois et en français. Les constructions françaises ont sans exception la même structure : $V_{\text{supp}} + \text{Nom}$ (sans déterminant). Après avoir trouvé les équivalents hongrois, nous pouvons constater que dans la moitié des cas, on peut employer un équivalent à verbe support et, dans l'autre moitié des cas, un verbe (parfois même un verbe intransitif comme *megfázik, szül, megnőszik*, etc.) ou une autre construction. La différence dans le pourcentage (58 + 16 % pour le verbe *donner* vs. seulement 45 %) est certainement due au fait que le verbe *donner* a un équivalent direct en hongrois qui a souvent exactement les mêmes emplois ; pour le verbe *prendre*, faute d'équivalent direct, nous rencontrons plus souvent d'autres solutions. Dans le choix de l'équivalent hongrois, le sémantisme du verbe a un rôle important : pour le verbe *prendre*, le caractère accompli ou inchoatif demande souvent l'emploi d'un préverbe en hongrois. Parfois, on ne peut même pas garder les caractéristiques de base de la structure à V_{supp} du français, mais on emploie un verbe intransitif (par exemple *megfázik, elkezdődik*).

EN GUISE DE CONCLUSION GÉNÉRALE

L'exposé a eu d'abord pour objet de poser un problème relevant de la linguistique générale en mettant en question la validité de la notion de verbe support à partir des faits français ; la seconde partie, à finalité contrastive, a été consacrée au hongrois et a permis d'y retrouver des faits de même type que ceux observés en français, mais a montré que le hongrois ne donne pas la même extension au type dit verbe support et expliqué cette situation par le fait qu'en hongrois intervient largement un autre modèle, fondé sur la dérivation verbale dénomminative, qui dispose de formants suffixaux très productifs, ce qui correspond à un aspect fondamental de la langue.

Ces constatations conduisent à des réflexions d'ordre typologique intéressant les relations entre éléments nominaux et éléments verbaux dans l'organisation de la prédication. On est en présence de deux modèles organisant une prédication qui décompose l'expression d'un procès en deux éléments combinant deux références de nature différente selon deux modalités distinctes :

- A) modèle représenté par *donner raison, prendre plaisir* et comportant :
- un « verbe support », morphologiquement conjugué de façon identique dans cet emploi et dans ses emplois « libres » et sémantiquement de compréhension fondée sur un petit nombre de traits et en conséquence d'extension très ouverte, autorisant des ombinaisons très diverses dans la rection de l'autre élément (exemples : *avoir, faire, donner, prendre*) ;
 - cet autre élément, nominal, en général lié au premier, c'est-à-dire au verbe, dans une relation objectale et accompagné ou non d'un déterminant (exemples : *donner une gifle, prendre patience*) ;
- B) modèle représenté par un verbe morphologiquement et fonctionnellement « normal », mais construit comme un dérivé dénomminatif et ayant pour base radicale un nom exprimant par lui-même un procès, action ou état (exemples : *gifler* dérivé de *gifle* en français, et en hongrois *gondoz* « soigner, prendre soin de », dérivé de *gond* « soin, souci »).

Les deux modèles sont représentés dans les deux langues, hongrois et français, mais leur représentation relative est fonction de l'importance que ces langues donnent aux procédés de formation des mots : le hongrois, très riche en matériel de dérivation, pratique beaucoup plus que le français le second modèle, tandis que le français, très pauvre en formants de dérivation verbale dénomminative (le type *gifler* dérivé de *gifle*, sans morphème de dérivation isolable, est d'une productivité limitée), exploite abondamment le recours à la formule dite abusivement verbe support et de plus l'exploite largement sous la forme verbe + nom non déterminé, qui se présente aujourd'hui encore comme une véritable locution verbo-nominale intégrée aux ressources lexicales

Le figement qui correspond au type bien défini ici retenu incite à parler de locution ; « locution verbale » ne convient guère, puisque c'est l'association du verbe et du nom complément qui est caractéristique, ce qui suggère la dénomination de « locution verbo-nominale ».

RÉFÉRENCES

- A magyar nyelv értelmező szótára*, 1959-1962, Budapest : Akadémiai Kiadó.
 BÁRDOSI Vilmos – SZABÓ Dávid, 2007, *Francia-magyar kézisztár*, Budapest : Akadémiai Kiadó.
 BENCEDY J. – FÁBIÁN P. – RÁCZ E. – VELCSOV M., 1991, *A mai magyar nyelv*, Budapest : Tankönyvkiadó.
 BENVENISTE Émile, 1965/1974, « Structure des relations d'auxiliarité », *Acta Linguistica Hafniensia*, IX n°1, 1-15. Repris dans *Problèmes de linguistique générale*, II, 177-193.
 BERTRAND Olivier, 2007, « Estre en garde, prendre (en) garde et avoir garde : comment reconnaître une locution verbale ? », *Langue française*, n°156 (décembre 2007), 30-44.
 ECKHARDT Sándor – KONRÁD Miklós, 1999, *Magyar-francia szótár*, Budapest : Akadémiai Kiadó.
 ECKHARDT Sándor – OLÁH Tibor, 1999, *Francia-magyar szótár*, Akadémiai Kiadó, 1999.
 GROSS Gaston, 1993, « Trois applications de la notion de *verbe support* », *L'information grammaticale*, n°59, 16-23.

- GROSS Maurice, 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 15^e année, n° 63 (septembre 1981), 7-52.
- KESZLER Borbála (dir.), 2000, *Magyar Grammatika*, Budapest : Nemzeti Tankönyvkiadó.
- KIEFER Ferenc (dir.), 2006, *Magyar nyelv*, Budapest : Akadémiai Kiadó.
- PÁLFY Miklós, 2001, *Francia-magyar kéziszótár*, Szeged : Grimm Kiadó.
- PERROT Jean (dir.), 2000, *Magyar-francia kéziszótár*, Szeged : Grimm Kiadó.
- ROBERT Paul – REY Alain, 2001, *Le Grand Robert de la langue française*, 2^e éd. dirigée par Alain Rey du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, Paris.
- VIVÈS Robert, 1993, « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'information grammaticale*, n° 59, Paris, octobre 1993.

RÉSUMÉS

A „funkcióigék” a magyarban és a franciában

A tanulmány a *verbe support* terminussal illetett igék (a leggyakrabban használt, ám nem pontos fordítás a „funkcióige”) használatát tárgyalja két megközelítésből. A munka első felében Jean Perrot megkérdőjelezi a „support” kifejezés használatát egyes igen gyakran használatos igékkel kapcsolatban, amelyeknek szemantikai tartalmát nehezen lehetne a francia *avoir, faire, donner, prendre* stb. igékéhez hasonlítani, amelyek egyes alkalmazásokban a szerkezet fő jelentéselemét hordozó névszóval együtt jelennek meg: *avoir faim, faire plaisir, donner tort, perdre patience* stb. Ez a kritikus megközelítés kétségbe vonja azt az elterjedt elemzési módszert, amely minden szemantikai funkciót a főnévnek tulajdonít és az igét pusztán a szerkezet grammatikai jólformáltságához szükséges segédelemnek tekinti. Ezen igék jelentését nem árt felülvi tekintni. Ezen igék jelentését nem árt felülvizsgálni, ugyanis ezekben az alkalmazásokban sem állnak teljesen távol alapvető szemantikai tartalmuktól. Egy valódi *verbe support*-nak tekinthető ige determináns nélküli főnévvel olyan szerkezetet alkot, amelyre használható *locution verbo-nominale* kifejezés.

Folytatásként Balogh Péter főként kontrasztív szempontból közelíti meg a francia és a magyar *verbe support* terminussal illelhető igékkel alkotott szerkezeteket. A fontosabb igei szerkezetekről adott rövid áttekintés után a *donner* és a *prendre* igék determináns nélküli főnévvel alkotott francia szókapcsolatokat vizsgálja összesen több, mint 50 példa segítségével. Láthatjuk, hogy az adott szerkezetek nagyobb felében a magyar megfelelőiben

is verbe support található, ám néha más, esetenként a magyarban meglepő szerkezetekkel találkozunk (pl. intranszítív ige, tagadó alak, illetve a magyarban igen ritka és sajátos passzív szerkezet).

On the so-called “verbes supports” in Hungarian and in French

Our paper comprises two parts, corresponding to two orientations of the research into what are commonly called “*verbes supports*”. In the first part, J. Perrot questions the validity of the concept of the term “support” applied to frequently-used verbs with wide-ranging meanings which are difficult to describe, as with the French *avoir, faire, donner, prendre*, when they appear with nominal complements that carry the main information of the structure: *avoir faim, faire plaisir, donner tort, prendre patience*. This critical reflection disputes a current analysis attributing, in these structures, the entire semantic function to the noun and reducing the verb to a role of “grammatical auxiliary” to predication. It is necessary to restore the Semitism of the verb, which is, in this type of employment, not completely cut from its clear semantic load. The combination of a verb called “support” with a nominal complement without a grammatical determinant constitutes a complex lexical unit to which one can apply the designation of “verb-nominal phrase”.

In the second part, P. Balogh is interested more specifically in the contrastive analysis of these French and Hungarian combinations. After having presented certain types of verbal construction, the analysis of construction verbs supports *donner* and *prendre* (VSO + noun without determinant). The analysis will show that in Hungarian one often meets a similar construction, although the use of another construction (i.e. another verb support or a lexical verb) is also common.